



Le Cancanier

Journal villageois de la commune de Penthalaz - no 2 - novembre 2007

Les titres

Editorial - Message du président du conseil communal de Penthalaz



« Un pied dans la ville et un pied dans les champs »

Penthalaz à la frontière ville campagne, c'est comme cela que je vois notre commune. Cette situation privilégiée n'est pas le fruit des efforts des générations précédentes ni des habitants actuels, cela s'appelle tout simplement la chance, en bon vaudois on dirait "le bol".

« Un pied dans la ville »

Une chance d'habiter notre village où tout est à disposition. Trains, autoroutes, magasins, écoles, loisirs à volonté, les Alpes à 50 mn, le Jura à 30 mn, le Lac à 15 mn, et même le grand Lausanne dont on fait presque partie. Evidemment, cela implique quelques inconvénients que je ne tiens pas à citer, ils sont si peu nombreux et d'une importance tout à fait secondaire... (une circulation trépidante à la Route de la Gare, un bon brouillard d'automne persistant, qui coule sur votre paradis ou une bonne bise bien fraîche et décoiffante).

« Un pied dans les champs »

Une chance aussi de pouvoir vivre ces dernières années dans notre bourgade proche des champs, sans trop de problèmes pour se parquer, pas trop de circulation, de travaux, de constructions nouvelles. Ambiance conviviale et sympathique avec bien sûr quelques petits frottements, mais rien n'est parfait dans ce bas monde. Nous avons, je crois, un équilibre entre "le pied dans la ville" et "le pied dans les champs". Que l'on ne s'y trompe pas, je ne parle pas de l'activité agricole, mais bien d'un savoir-vivre où l'on connaît encore ses voisins, et si on ne les connaît pas, on peut les saluer sans qu'ils nous regardent d'un air étonné. Comme dit le syndique dans son article du 1er Cancanier "il fait bon vivre à Penthalaz" preuve en est le nombre de personnes désireuses de venir s'établir dans notre commune.

Et voilà que tout à coup, ça creuse, ça bétonne, ça explose même. Pas moyen de tourner la tête sans apercevoir une grue de chantier, on en aurait presque le tournis. Un développement aussi rapide est toujours difficile à maîtriser et certaines cicatrices vont rester, mais "qui n'avance pas recule" dit le proverbe. Lorsque le calme sera revenu, notre commune aura changé de visage, sa population aura augmenté de plus de 30% en un temps très court. Ce sera alors un des défis les plus importants de notre municipalité, mais aussi de tous les cancanniers nouveaux et anciens, de faire en sorte que "le pied dans la ville" se rende compte qu'il lui faut garder "un pied dans les champs" pour avoir un bon équilibre. En bons cancanniers que nous sommes, qu'on se le dise !

André Borgeaud

Concours photo - A vous de participer



Nous cherchons des photos de notre village, belles, insolites, originales, anciennes ou d'actualité. Les meilleures seront mises à l'honneur en première page et un bon pour développer vos photos vous sera octroyé. NB : en envoyant votre photo vous donnez votre accord à sa publication.

Le gagnant :

Pour ce numéro il n'y a eu qu'une photo envoyée et c'est M. Jean-Daniel Devenoge qui a gagné le concours. Cette photo est commentée dans le courrier des lecteurs. Il remportera un bon de 50.- pour un développement photo.



Compléments d'informations sur le site www.penthalaz.ch

Informations de la municipalité

Communications des municipaux
Page 2

Au conseil communal

Décisions du conseil
Page 3

Portraits

Présentation de la Municipalité
Page 4

Penthalaz vit

Penthalaz dans le temps
Sociétés locales et événements
Annonce de l'USL
Page 5

La vie des Cancanniers

Courrier des lecteurs
Jubilaires
Cultes et Messes
Tout va bien !
Page 6

Utile

Agenda
Coin des cancans
Memento
Page 7

Album photos du village

Page 8

Contact

Le Cancanier
Case postale 67
1305 Penthalaz
lecancanier@penthalaz.ch

Impressum

Editeur responsable
La Municipalité de Penthalaz
Comité de rédaction
Naïko Benkheïffa,
Joël Carvat,
Isabelle Gay-Crosier,
Jérôme Ischi,
Pierre-André Ischi
Conception et réalisation
Joël Carvat
Impression
Imprimerie Favre et Pittet

Informations de la Municipalité

En vac - 29 octobre 2007



Mme Isabelle Hautier- Chamotton, Syndique:

- Personnel communal
- Deux postes mis au concours
- Informations sur une nouvelle loi et sur l'USL
- Le Cancanier
- Achat de la cure

M. Michel Girod, Municipal:

- Commission consultative de constructions
- Sécurité routière et piétonne
- Giratoire de Cossonay-Gare
- Nouveau plan de zones

M. Yves Jauner, Municipal:

- Jubilaires
- Bug sur le site internet
- Nouvelles de l'ASICOPE et de LAJE
- Social, prévention et sport

M. Frédy Mast, Municipal:

- Sécurité sur les routes Dessous-la-Ville et de la Gare
- Economies d'énergie et éclairage public

M. Yvan Rochat, Municipal:

- Pas de communication.

Isabelle Hautier, Syndique

Personnel communal : Le staff du service extérieur est à nouveau au complet. M. Georges Badoux, Mme Muriel Duperré et la Gendarmerie vaudoise remplacent M. Nussbaum en arrêt maladie. Mme Marianne Guerry a fait valoir son droit à la retraite pour le 28 février 2008. Deux postes ont été mis au concours :

1. Contrôle des habitants et police des étrangers (5ème processus) à 100%
2. HUP (huissier de police) à 50%, chargé du contrôle du stationnement, de la remise de commandements de payer et d'assistance au contrôle des habitants.

Lois : L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le développement économique et le tourisme a décidé la Municipalité à renoncer à la perception de la taxe de séjour qui rapportait environ CHF 3000.—/an à la Commune (camping). En effet, pour pouvoir bénéficier de cette taxe, il faut désormais appartenir à une association intercommunale.

USL : Après avoir fêté la dissolution, l'USL a un nouveau président en la personne de Christian Marinetti qui reprend ce poste avec enthousiasme.

Le Cancanier : La Municipalité a décidé que le groupe de travail du Cancanier constitue désormais une 'Commission permanente de rédaction du Cancanier'.

Achat de la cure : Rectificatif : la cure a été construite en 1942 et non en 1952.

Michel Girod, Municipal

Constructions : A ce jour, la commission consultative en matière de construction a contrôlé 6 des 8 nouveaux bâtiments du quartier des Vignettes, ainsi que 3 immeubles du quartier Dessous-la-Ville. Mis à part des questions 'cosmétiques', le quartier des Maisons-Neuves est à présent terminé. La construction du quartier Loëttes-Berges a démarré pour environ 2 ans de travaux.

Sécurité routière et piétonne :

La commission 'Modération du trafic' continuera son travail au printemps 2008.

Giratoire de Cossonay-Gare : Les travaux préparatoires s'activent. Suite à la démolition du bâtiment 'Salomon' à l'explosif, l'année rendra la place propre d'ici au 30 novembre.

Nouveau plan de zones : Les nouvelles affectations sont toujours à l'étude et un projet sera présenté au printemps 2008.

Yves Jauner, Municipal

Jubilaires : Nous avons félicité 4 nonagénaires et 1 couple pour leur 50 ans de mariage (noms en p.6).

Site internet de la Commune : Après une longue gestation, il est actif depuis juillet. Mais le 1er août à 17h, un « as » de l'informatique a piraté la page d'accueil du site qui s'ouvrait sur un page anti-islamique. Des mesures strictes de sécurité ont été mises en place depuis. La mise à disposition des pages réservées aux sociétés locales a dû être retardée à novembre.

ASICOPE : Son comité siège tous les 15 jours. Il manque des classes sur le site de Cossonay. Le dernier conseil intercommunal de l'ASICOPE a nommé une commission chargée d'étudier le règlement cadre du conseil d'établissement, qui devra être adopté par le conseil intercommunal. Le tribunal administratif a bloqué le projet d'aménager 6 dasses sur le local des pompiers mené par la Municipalité de Cossonay. Les membres du dicastère des constructions étudient les possibilités d'extension sur Cossonay par agrandissement des locaux existants, modification de certains locaux et/ou construction. La nouvelle configuration des transports scolaires due à l'harmonisation des horaires complique considérablement la logistique. Une étude en collaboration avec le transporteur est en cours afin de diminuer les coûts de ces transports.

LAJE : Un groupe de travail (dont je fais partie) est nommé au sein de

l'ARC et constitue une entité décisionnelle propre à retenir la solution la plus appropriée pour répondre aux exigences de la loi et aux possibilités des communes. Les municipalités recevront prochainement une proposition de réseau d'accueil des enfants dans la région de Cossonay et devront décider d'adhérer ou non à ce réseau qui sera mis en place en 2009.

Social et prévention : La Municipalité offre à tout son personnel le vaccin contre la grippe d'ici à mi-novembre. Un cours d'auto-examen des seins est organisé pour les Cancanières en collaboration avec Profa le 3 décembre 2007. (voir annonce en page 3).

Sport : Les projecteurs des terrains de football B et C sont de retour jusqu'à fin mars 2008. Le canton a accepté la conservation de l'ancienne station de pompage qui sera transformée en local technique pour le Tennis de Penthalaz et le service communal des eaux.

Frédy Mast, Municipal

Sécurité : Le problème du débouché de la route de 'Dessous-la-Ville' sur la route de la Gare préoccupe la Municipalité. Des contacts ont été pris avec la Maison Signal SA à Etagnières, qui va nous faire une offre pour le marquage au sol. Toutefois, rappelons que Dessous-la-Ville n'est pas encore une route communale et que, normalement, seuls les ayant droit peuvent l'emprunter, soit les personnes qui habitent déjà dans ces immeubles.

Economies d'énergie : La mode est aux économies et le Conseil communal a demandé à la Municipalité d'étudier de quelle façon on pourrait économiser sur l'éclairage public. Rassurez-vous, on ne va pas tout éteindre à 24h00 ! La Maison Duvoisin & Groux, à Bussigny, fournisseurs de réverbères, met sur pied une séance d'information pour débattre de ce problème. J'y participerai et en tirerai le meilleur parti.

Yvan Rochat, Municipal

Aucune communication.



Reflets

En vrac - 29 octobre 2007

Exposé introductif

Le syndic d'Essertines-sur-Yverdon, Philippe Dind, expose le système mis sur pied dans sa commune dès janvier 2006 : suite à la rédaction et à l'approbation par le canton d'un règlement, les habitants d'Essertines peuvent réclamer à leur administration communale des points Ecobonus lors de constructions ou de rénovations. Il faut pour cela qu'ils prennent des mesures au niveau de l'isolation, de l'utilisation d'énergies renouvelables, du stockage et de l'utilisation de l'eau de pluie, etc. qui dépassent les normes légales de construction. Après contrôle des installations, la municipalité accorde des points Ecobonus en fonction d'une grille d'évaluation établie par elle-même. Le conseil communal quant à lui fixe le prix du point Ecobonus.

47 conseillers sont présents. À l'ordre du jour :

- 4 préavis
- 1 postulat
- 1 information de la municipalité

Nomination de la commission "Nouveau groupement forestier"

qui concerne 14 communes : Christian Martinetti, Pierre-Alain Epers, Jean-Louis Dupuis.

Le personnel communal est doté d'un nouveau Statut. L'ancien Statut datait de 1989 et parlait encore de fonctionnaires communaux. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2008. Un règlement d'application, de compétence municipale, le complètera. La commune demande à son personnel de participer aux charges sociales, supprime sa participation à la cotisation assurance de base de caisse-maladie, supprime l'indemnité "ménage", revoit

l'échelle des primes de fidélité à la baisse, supprime la réduction d'horaire de travail la veille de jours fériés. En compensation, le personnel bénéficie de la semaine de 40 h. (au lieu de 42h1/2), de 25 jours de vacances par an jusqu'à 49 ans (au lieu de 20 j.), de 27 jours de vacances dès 50 ans (au lieu de 25 j.), d'un 13ème salaire garanti, de congé maternité de 16 semaines, d'un congé paternité, de congés non payés et limités pour responsabilités familiales, de congés extraordinaires non payés de durée limitée dès 5 ans de service, de formation continue, de compensation de salaire par rapport à la suppression de l'indemnité « ménage » et de la participation aux charges sociales, d'un taux de participation de 8% à la caisse de pension, d'une indemnité pour inconvénients de service. Une échelle des salaires est jointe au Statut.

Des travaux de modération de trafic seront entrepris d'abord dans les zones Vuy - Ch. Rouge et Saurfaz - Stade, puis dans la zone Azilly - Cheminet pour un montant total de CHF 93 000. — La demande de modération de trafic dans notre commune a débuté en 2003. Les premières réalisations débuteront cet automne pour les zones Vuy-Ch. Rouge et Saurfaz-Stade : zone à 30 km/h, avec pose de totems marquant l'entrée et la sortie des zones, marquage au sol, stationnements alternés et rétrécissements ponctuels. Au printemps prochain, également zone à 30 km/h pour Azilly-Cheminet avec les mêmes aménagements. La priorité de droite sera généralisée dans ces zones (suppression de tous les "stop" et "cédez le passage").

Isabelle Gay-Crosier

Prochain Conseil communal : le lundi 10 décembre 2007

Le taux d'imposition communal pour 2008 est maintenu à 77,0 % de l'impôt cantonal de base. Les taux d'intérêt de retard passent de 4,0 à 5,0 %.

Le futur corps des sapeurs-pompiers de Penthalaz-Penthaz-Baillens a son règlement et sa convention. Le conseil communal s'est prononcé en faveur de la fusion des corps de sapeurs-pompiers des 3 communes au printemps 2006. Cette fusion doit faire l'objet d'une convention et d'un règlement intercommunal qui doivent être approuvés par les Municipalités des 3 communes, adoptés par les 3 conseils communaux et obtenir l'aval respectivement du Directeur général de l'BCA et le Chef du Département de la Sécurité et de l'Environnement.

Postulat pour la modification de l'appellation de la gare CFF de Cossonay-Gare.

Nos trois plus jeunes conseillers déposent ce postulat pour une modification du nom de la gare de Cossonay en Penthalaz. En effet les Câbleries de Cossonay sont devenues Venoge Parc, les Grands Moulins de Cossonay Proximi Hiba, et Penthalaz fera partie du District du Gros-de-Vaud dès le 1er janvier 2008. La Municipalité est d'accord d'entrer en matière pour une étude, approuvée par le Conseil communal, et rendra un rapport au plus tard en juin 2008.

Interpellation
Une augmentation des heures d'ouverture de la déchetterie est demandée pour le samedi.

Exposé introductif :
Système d'Ecobonus
d'Essertines-sur-Yverdon

47 conseillers sont
présents. À l'ordre du jour :
- 4 préavis
- 1 postulat
- 1 information de la municipalité

Nomination de la commission "Nouveau groupement forestier"

Le personnel communal est doté d'un nouveau statut (41 oui, 4 non et 1 abstention)

Des travaux de modération de trafic seront entrepris d'abord dans les zones Vuy - Ch. Rouge et Saurfaz - Stade, puis dans la zone Azilly - Cheminet pour un montant total de CHF 93 000.— (45 oui, 1 abstention)

Le taux d'imposition communal pour 2008 est maintenu à 77,0 % de l'impôt cantonal de base (46 oui)

Le futur corps des sapeurs-pompiers de Penthalaz-Penthaz-Baillens a son règlement et sa convention (46 oui)

Postulat pour la modification de l'appellation de la gare CFF de Cossonay-Gare (Entrée en matière sou tenue par 45 oui et 1 abstention)

Interpellation
Une augmentation des heures d'ouverture de la déchetterie est demandée pour le samedi.

La Commune de Penthalaz en collaboration avec Profa organise un cours d'auto-examens des seins le 3 décembre 2007 à 19 h00 à la grande salle du Verger de Penthalaz. Ce cours est destiné et offert à toutes les femmes de notre Commune. Les cancérologues intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'administration communale ou par courriel : administration@penthalaz.ch. Délai d'inscription pour le 23 novembre 2007. Les places sont limitées à 12 personnes. En cas d'intérêt, des cours supplémentaires pourront être organisés durant l'année 2008. Vous pouvez consulter le communiqué communal sur le site de la Commune.

Portrait

Isabelle Hautier, Syndique	Administration générale, finances, police et personnel communal
Yvan Rochat, Vice-président	Domaines, forêts, voirie et bâtiments communaux
Yves Jauner, Municipal	Affaires sociales, culturelles, scolaires et services publics
Michel Girod, Municipal	Urbanisme, police des constructions, service du feu et protection civile
Alfred Mast, Municipal	Routes et chemins, gaz, service des eaux et des égouts, éclairage public, matériel, service extérieur et signalisation

Voici une petite présentation des gens influents qui naviguent parfois dans l'ombre pour redorer le blason de notre commune et pour alimenter notre village de leur savoir-faire.

Sous un vocabulaire officiel, elle représente l'autorité exécutive de la commune de Penthalaz. Elle est composée de 5 membres élus par les citoyens de notre commune tous les 5 ans. Le mandat actuel est en vigueur depuis juillet 2006. Questions qui, j'en suis sûr, vous interpellent tous: Comment se compose notre Municipalité et quels sont ses domaines de compétences? Et bien à Penthalaz elle est composée d'une syndique et de 4 municipaux. Chacun d'eux s'occupe d'un dicastère (domaine de responsabilité ou selon le Petit Robert: subdivision d'une administration communale voir tableau ci-dessus).

Je vous propose ensuite de faire connaissance avec eux sans leur poser les traditionnelles questions nécessitant une réponse langue de bois. Mais plutôt des questions sur la vie de tous les jours, leurs hobbies, leurs prochaines vacances,... Ceci en quelques lignes car dans ce journal, l'espace nous est compté...

Isabelle Hautier-Charotton vient de St-Maurice (VS) ses parents sont arrivés à Penthalaz en 1962 et ils habitaient alors au Clos du Vémey. Elle est presque toujours restée dans notre village [...] ça fait bien

quarante ans qu'elle vit ici. Maintenant, son temps libre a fondu comme neige au soleil. Elle le consacre essentiellement à son mari, ses enfants, sa famille et ses amis qu'elle ne voit plus beaucoup. Elle aime bien aussi flemmeler et regarder les Experts ! Elle garde également une petite place pour la Cool'Hisse, association chère à son cœur ! Elle accompagne volontiers le président du Conseil, le pasteur et M. Jauner pour souhaiter un bon anniversaire aux personnes qui fêtent leur 90 ans, leur 50 ou 60 ans de mariage. A Penthalaz, on peut la croiser également à la route de la Gare, chemin qu'elle emprunte tous les jours de la semaine pour aller prendre le train ! Mais, elle est une lève-tôt et ne croise personne au petit matin ! Ses prochaines vacances ? Sans l'ombre d'une hésitation : en Bretagne, et plus particulièrement dans le Finistère, du côté de Brest, endroit magique où son mari et elle finiront leurs vieux jours.

Yves Jauner est à Penthalaz depuis 16 ans. Dans son temps libre il aime passer du temps avec sa famille, le jardinage, la marche et l'informatique. Vous pourrez le croiser dans l'exercice de ses fonctions aux fêtes des jubilaires et aux assemblées de sociétés locales. On peut le voir également à Penthalaz quand il promène son chien. Il souhaiterait passer ses prochaines vacances au Canada. C'est son rêve. Mais c'est en Scandinavie qu'il partirait. Il imagine

Penthalaz dans 20 ans comme un lieu de détente et de repos. Lieu touristique pour la découverte de la nature sur les rives de la Venoge.

Yvan Rochat est venu s'établir à Penthalaz voici 24 ans... Ses loisirs sont en relation avec la nature et la musique. La gestion des déchets et la forêt font partie des occupations municipales au sujet desquelles vous pourriez avoir à traiter avec lui. Vous aurez l'occasion de le croiser à Penthalaz lors de manifestations culturelles. Ses prochaines vacances le conduisent plutôt côté montagne. Dans 20 ans... notre commune aura su développer son économie, vu sa situation géographique, tout en ayant pris soin de maintenir la vie associative telle qu'elle existe aujourd'hui... c'est du moins son souhait...

Alfred Mast vit dans notre commune depuis 21 ans. Du temps libre il n'en a plus beaucoup. Cependant, il trouve encore quelques moments pour faire du tir. Il fait également partie de la fanfare. Dans l'exercice de ses fonctions, vous pourrez le voir pour des problèmes liés à l'eau (conduites), l'éclairage public et la signalisation routière... Vous pourrez également le rencontrer lors de manifestations diverses, réunions de chantier... Dans 20 ans, la gare s'appellera Penthalaz. Les zones commerciales et industrielles seront d'grandes importances. Son souhait : que les habitants puissent continuer à dire qu'il fait bon vivre à Penthalaz et que la convivialité

demeure.

Michel Girod est arrivé récemment à Penthalaz après avoir vécu plus de 20 ans à Penthaz. Il se dit adepte des sports extérieurs : la cueillette des champignons et la pêche. Vous le croisez, en tant que municipal, dans le domaine des constructions. Mais il se dit suffisamment à l'écoute pour aborder les sujets qui préoccupent les Cancaniers. Il s'intéresse beaucoup à la vie active des sociétés locales, si bien que, quand le calendrier le permet, c'est avec plaisir qu'il participe aux repas de soutien, soirées de musique, activités du stand de tir 300m, manifestations de notre société de Jeunesse et bien sûr à l'Abbaye des Mousquetaires. Dans 20 ans, il imagine que notre commune subira encore un développement démographique, moins perçant que ce que nous traversons et que nous avoisinons les 3600 habitants. Les questions d'agglomération seront d'actualité et les fusions de communes seront à l'ordre du jour.

Voilà pour cette petite présentation. J'espère qu'elle vous aura permis de les connaître un peu mieux. Et si vous les croisez, n'hésitez pas à leur dire bonjour afin de faire plus ample connaissance. Ils en seront ravis !

Joël Cavat



De gauche à droite : Alfred Mast, Isabelle Hautier, Yvan Rochat, Yves Jauner et Michel Girod.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le nouveau site Internet : www.penthalaz.ch

Penthalaz vit

Cette chronique se déroule durant le 12^e siècle. La féodalité s'est installée après l'effondrement des différents royaumes passés. L'édatement des territoires est dirigé par différents petits Seigneurs. La population était divisée en trois catégories. Il y avait le clergé (10%), la noblesse (10%), et le tiers état (80%).

La majorité de la population était membre du tiers état. Il englobait une population totalement hétérogène qui allait du grand-pourgeois à l'artisan, des ouvriers aux paysans. Les habitants de Penthalaz payaient une partie de leur dîme à la noblesse des Seigneurs de Cossonay ainsi qu'à d'autres

Seigneurs de nos contrées. La dîme de Penthalaz se compose essentiellement de froment. Parmi ces habitants, une famille féodale apparaît avec le nom de notre commune. Il y avait le chevalier rural Raymond de Penthalaz qui était un vassal des Seigneurs de Cossonay. Il est cité comme témoin dans le cartulaire de Lausanne. A cette époque, il y avait aussi le chevalier rural Guillaume Ferrer qui avait des terres à Penthalaz et payait aussi des dîmes à différents Seigneurs.

Les habitants de notre commune étaient de religion catholique. Ils faisaient partie du diocèse de Lausanne. Ce diocèse comprenait un

territoire s'étendant des rives du Léman aux rives de l'Aar jusqu'à Soleure et l'Argovie. Un diocèse était divisé en huit décanats. Nous faisons partie du décanat de Neuichâtel. Amédée de Penthalaz était un chapelain de l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay. Amédée faisait partie du clergé. Penthalaz était un centre paroissial et l'église Saint-Martin y est construite en 1226. En 1267, Conon dit Ferrer de Penthalaz, probablement le fils du chevalier Guillaume, fit un don à l'abbaye de Bonmont. L'héritage des Ferrer passa aux Donzelles de Jully.

Naïm Ben Khelifa



Dîme: l'octroi imposé sur les récoltes prélevé par l'église.

Cartulaire: registre qui mentionne les titres de propriété ou les privilèges des seigneurs d'une église ou d'un comté.

Donzelle: petite noblesse.

Sources:

- Les Archives de la Banane de Cossonay.
Étude réalisée par Louis de Châtillon, 1636
- <http://fr.wikipedia.org/>

Noël de l'APAC

C'est le jeudi 20 décembre prochain, dès 18 heures, que les commerçants et artisans de Penthalaz, connus sous le nom de l'APAC, offrent aux habitants de notre village une fête de Noël devant la salle du Verger. Le vin chaud, le chocolat chaud et le thé de Noël seront offerts à

tous, ainsi qu'un délicieux risotto. Mais avant tout, le Père Noël donnera rendez-vous aux enfants pour leur distribuer un petit cornet. Bref, ce sera une fête conviviale, en toute simplicité, où rencontrer les amis pour partager un bon moment.

Isabelle Gay-Crozier



Concerts de la Vuy

Ils sont nés voilà 37 ans, dans l'enthousiasme de quelques musiciens de la région. La paroisse de Penthalaz venait d'acheter un piano à queue Steinway (1908) pour équiper son tout nouveau Foyer paroissial. L'occasion était belle de tenter l'aventure. Dès lors, cinq concerts sont proposés, chaque saison, de novembre à mars, au Foyer de la Vuy, à Penthalaz. Dans l'idée des membres fondateurs de l'Association des Concerts de la Vuy, il s'agissait de promouvoir la musique de chambre dans notre région et de fournir à de jeunes talents de chez nous un premier tremplin en début de carrière. Ont fait leurs premières armes dans nos concerts des artistes chevronnés aujourd'hui comme Christian Favre, Cédric Pescia ou le Quatuor Sine Nomine pour ne citer qu'eux.

En plus de 180 concerts, nous avons reçus à Penthalaz des artistes de toute la Romandie ainsi que d'outre Sarine, faisant rayonner le nom de notre commune loin à la ronde dans le monde musical. Nos concerts ont lieu le dimanche à 17 h. Cette saison a débuté le 11 novembre avec le DUO NOVA, violon et guitare, et se poursuivra le 9 décembre par un QUINTETTE à CORDES avec piano. En 2008, premier concert le 13 janvier présentant un spectacle BORIS VIAN, puis deuxième concert le 3 février par le QUATUOR GALATEA et dernier concert le 2 mars avec le QUATUOR MODIGLIANI. Consultez nos affiches ou demandez le programme général (021 861 15 91) qui vous propose, entre autres, Mozart, Beethoven, Schumann, Brahms, Dvorak et Britten. Abonnement aux 5 concerts : 90.- (AVS, étudiant, apprenti : 78.-) à commander au 021 862 71 60 ou à prendre à l'entrée du premier concert. Billet pour une entrée au concert : 23.- (AVS, étudiant, apprenti : 20.-). Les « Concerts de la Vuy » seraient très heureux que vous veniez grossir les rangs de ses auditeurs et partager ces très beaux moments musicaux du dimanche en fin d'après-midi.

Pierre-André Blaser, président

L'Union des Sociétés Locales et les Autorités Communales organiseront au début de l'année prochaine, la remise des Mérites sportifs et culturels. Si vous connaissez, dans votre voisinage, une personne ayant obtenu un titre de Champion vaudois ou qui s'est particulièrement distinguée au niveau Suisse, vous pouvez nous proposer sa candidature en écrivant à l'USL - Case postale 41 - 1305 Penthalaz ou contacter Christian Martinetti au 021 861 34 81 d'ici le 30 novembre 2007.

Christian Martinetti, président de l'USL

La vie des Cancaniers

Jubilaires

50 ans de mariage

Henri et Madeleine POINTET
le 7 septembre 1957

90 ans anniversaire

Ruth RACINE
le 15 juillet 1917
Isabelle COEYTAUX
le 4 août 1917
Marie-Louise FLOUCK
le 28 septembre 1917
Fritz ZÜRCHER
le 21 octobre 1917



Cultes : chaque dimanche à 10h00 (sauf exceptions)

Au Foyer :

- le 9 décembre 2007 (*)
- le 30 décembre 2007 (**)
- le 1er janvier 2008 à 11h00
- le 20 janvier 2008 (***)

A l'église :

- le 23 décembre 2007
- le 27 janvier 2008 19h00 (****)

(*) Pour le 9 décembre 2007, célébration œcuménique précédée du petit déjeuner à 9h00
(**) Avec les jeunes des rencontres de Taizé
(***) Réflexion sur le sens de la 'mission'.
(****) Initiation à la méditation

Messes : le samedi à 18h00

Au temple protestant :

- le 8 décembre 2007
- le 12 janvier 2008

Bonjour, je vous transmets cette prise de vue, (réf. photo concours en première page) il y en aurait d'autres, qui vous montrent que esthétique, intégration et respect du règlement communal font partie des préoccupations de notre commune en matière de construction. Si elle a les critères pour participer au concours...! Avec mes meilleures salutations et bravo pour votre journal

Jean-Daniel Devenoge

Depuis quelques semaines notre transporteur se plaint du mélange des couleurs dans les

containers à verre se trouvant à l'édicule. Effectivement je m'aperçois que nous avons pris l'habitude de trier le verre vide et de l'amener dans les lieux de récolte, mais par routine ou par souci de gain de temps, nous ne distinguons pas toujours les couleurs et mélangeons nos flacons. Effectivement le verre trié par couleur pouvant être recyclé en verrerie est payé 105.-/tonne; or le verre mélangé servant à la fabrication de sable ne rapporte que 42.-/tonne. Cette différence est reportée sur le prix du transport et influence nos taxes. Un affichage dans les locaux de récolte vous informe comment

effectuer ce tri. Merci de prendre le temps de l'effectuer

Aluc Dupenex

Bravo aux initiatrices et initiateurs du journal villageois des Cancaniers. Vraiment super cette initiative et nous sommes ainsi bien au courant des décisions lors des conseils communaux. Comme dit Mme la Syndique : 'On dit toujours ce qui ne va pas', mais là chapeau!

Merci à tous et bonne continuation.

Meilleures salutations.

L. et R. Gujatz



Dans la saison du «stratus persistant» du changement vers l'heure d'hiver et des jours qui raccourcissent visiblement, il est temps de prendre des forces. C'est le moment de prendre des vitamines et tout ce qui renforce les défenses de notre corps ; c'est le temps de planter les oignons, promesses de couleurs au printemps et soutien de notre moral ; c'est le temps de préparer la terre pour l'hiver en se rappelant que la nature, elle, se repose pendant la saison froide.

Et pour redonner des forces à l'âme, c'est le moment de préparer le feu de cheminée, d'allumer une bougie et de sortir petit à petit les décorations et les guirlandes qui mettent de la lumière dans la nuit. Pour contrer les effets du froid, du sombre ou du brouillard, nous avons beaucoup de traditions qui proposent de mettre un peu plus de chaleur et de lumière autour de nous. Dans la vie de notre

village, je pense qu'il est important de mettre aussi un peu de chaleur et de lumière pour s'entraider à passer l'hiver. Dans mon «métier» de pasteur, je suis bien placé pour voir tous ceux qui donnent un coup de main, lancent un coup de fil, offrent un peu de leur temps ou de leurs talents au service de la collectivité. Nous ne sommes pas toujours «des lumières», mais nous en apportons tous un peu autour de nous. Et lorsque je prends le temps de le voir, ça me rechauffe l'âme.

Je vous invite à ouvrir les yeux et le cœur et à voir tous ces signes qui font du bien dans le temps de l'hiver qui s'approche. Dans notre langage d'Eglise on parle du temps de l'Avent, mais l'espérance et la lumière font partie du langage universel fort heureusement!

Etienne Adagor

Accueil de jeunes européens à Penthaz

Ils seront environ 30/40 jeunes (16-30 ans) à Genève du 28 décembre 2007 au 1er janvier 2008 pour les rencontres européennes de Taizé. Ils vivront des temps de prière et de rencontre à Palexpo et dans les paroisses qui les accueillent dans le cadre du 'pèlerinage de confiance sur la terre'. Nous souhaitons offrir un hébergement à 200 de ces jeunes dans les villages de la région «la Venoge». Nous cherchons des familles qui accepteraient de recevoir 1 ou plusieurs de

ces jeunes pour 4 nuits et petit déjeuners et si possible le repas de midi du 1er janvier. Ils ont des matelas et sacs de couchage. On cherche juste des gens qui ouvrent leur porte pour offrir quelques mètres carrés et un peu de chaleur humaine.

Pour nous préparer à ces moments, dès le 26 novembre l'église de Penthaz sera ouverte et préparée pour tous ceux qui veulent passer prier un moment. Il y aura des temps de prière commune à 19h30 le lundi, suivi de répétition de

chants de Taizé, notamment pour la nuit de Noël à Penthaz. Renseignements et bulletins d'inscription auprès des pasteurs.

Fête de Noël des enfants

Cette année elle aura lieu à Penthaz le mercredi 19 décembre pour toute la paroisse. Cortège à 18h30 et fête à l'église dès 19h15. Tous ceux qui le veulent peuvent participer individuellement, en famille ou par quartier à un concours d'icônes (enseignements auprès d'Etienne Mayor).

23 et 24 novembre 2007
Soirée annuelle - Le Verger
Fédération Suisse de Gymnastique

30 novembre 2007
Salon d'automne - Exposition
photos - Salle du Verger à 18h30
La Cool'Nise

1er décembre 2007
Marché artisanal du GAAP - Le
Verger
Groupement des Artisans
Amateurs de Penthalaz

9 décembre 2007
Quintette à cordes avec piano
Concerts de la Muz à 17h00 au
Foyer paroissial

10 décembre 2007
Conseil communal
ouvert au public!

19 décembre 2007
Fête de Noël des enfants de la
paroisse

20 décembre 2007
Noël de l'APAC - devant le Verger
Association des Artisans et
Commerçants de Penthalaz et
Cossonay-Gare

31 décembre 2007
Nouvel An - Le Verger
Jeunesse de Penthalaz

Ann on cez-nous vos mani-
festations! Nos coordon-
nées sont en page 1
Délai: 10 décembre 2007

Numéro d'urgence

117 - Police
118 - Sapeurs-pompiers
144 - Ambulances
145 - Intoxications
1414 - REGA

Centrale téléphonique des médecins de garde

0848.233.133

Pharmacie de garde Renseignement sur le répondeur de votre pharmacie

021/861.15.86

Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration commu- nale

Greffé municipal
021/863.20.50
Lundi, mardi, vendredi
08h00-12h00 et 14h00-17h00
Mercredi, jeudi
08h00-12h00

Bourse communale
021/863.20.51
Tous les matins ou sur
rendez-vous

Contrôle des habitants
021/863.20.52
Lundi au vendredi
08h00-12h00
Mercredi
16h00-19h00

Police
021/863.20.55
Lundi au vendredi
08h00-12h00
Mercredi
16h00-19h00

Horaires d'ouverture de la
déchetterie
Mardi et jeudi
15h30-18h30
Samedi
10h00-11h30 et
14h00-17h00
Hiver: jeudi fermé

Ah...dis-donc !!! y paraît que la syndique veut atteindre les 5000 habitants durant sa législature, tu te rends compte ! une socialiste ! C'en'est pas vrai ! Je n'ai jamais articulé de tels chiffres ! La Municipalité est précisément en train de revoir le plan de zones et ce dernier indique que la population ne devrait pas dépasser 3500 habitants.

Ah...dis-donc !!! y paraît que le poste de Penthalaz va fermer ses portes ? (réponse de M. Jacques Deléderray responsable de l'office de poste de Penthalaz) « A la suite de la nouvelle organisation de La Poste (Penthalaz passe du secteur de Renens à celui d'Échallens) visant naturellement à faire des économies, certains petits offices seront supprimés ou transformés en agence (partenariat avec un commerce ou l'administration communale). D'autres offices pourraient voir leurs heures d'ouverture diminuées et c'est pour éviter un tel scénario que j'ai constitué un petit dossier « Développement de Penthalaz » avec l'aide précieuse de l'administration communale, boursier en tête ! J'ai bon espoir que l'on ne diminue pas les heures d'ouverture de Penthalaz mais il est certain que l'on ne va pas pouvoir les augmenter...donc patience aux guichets. En résumé, la fermeture de la Poste de Penthalaz n'est pas à l'ordre du jour, notre Poste n'est actuellement pas menacée mais les changements peuvent aller très vite, à la Poste, comme ailleurs. »

Ah...dis-donc !!! y paraît que l'agent de police s'est fait virer ! Ce n'est pas tout à fait exact. La Municipalité et la Commission de sécurité, depuis le début de l'année, réfléchissent de quelle façon il est possible d'améliorer, d'une manière générale, la sécurité à Penthalaz. Afin de répondre à la demande des habitants, cette réflexion s'est divisée en trois volets: la modération du trafic, l'agent de police et enfin les jeunes. Pour la modération du trafic, il a été décidé de mettre tout le village en zone 30 km/h, ceci par étapes. Pour la jeunesse, un mandat a été donné à M. Carasso de l'Espace Prévention qui établira un bilan reflétant une "photographie" des jeunes de notre commune, de leurs besoins, de leurs attentes, etc. Enfin, concernant l'agent de police, il faut rappeler que Penthalaz

en a un depuis plus de 30 ans. Ce poste répondait alors au besoin de la commune et de la population. Or, avec l'évolution générale dans notre canton, tant administrative que « sur le terrain », ce poste ne correspond plus aux exigences d'une commune telle que la nôtre. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de supprimer ce poste au bénéfice d'un contrat de prestations avec la Gendarmerie Vaudoise qui entiera en vigueur le 1er mars 2008. Pour cette raison, M. Nussbaum a effectivement reçu son congé pour le 30 avril prochain.

Ah... dis-donc !!! y paraît que la Société de Jeunesse de Penthalaz organise le nouveau. Après le succès remporté au nouvel an 2006-2007, la Société de Jeunesse de Penthalaz va à nouveau organiser cette magnifique soirée à la salle du Verger à l'avo à la Jeunesse pour cette organisation.

Ah... dis-donc !!! y paraît que les employés communaux ne seront plus des fonctionnaires ! En effet, avec l'acceptation du nouveau Statut par le Conseil communal, le personnel communal sera « réengagé » selon un contrat administratif identique au contrat privé des institutions privées.

Ah...dis donc !!! y paraît qu'y fait bon vivre à Penthalaz. Oui, c'est vrai, mais à condition que chacun respecte son voisin, notamment aux heures des repas (12h00 - 13h00 et dès 19h00) en n'entretenant pas de travaux bruyants tels que : scier du bois, utiliser une perceuse ou planter des clous, broyer des branches, tondre son gazon, etc. Les personnes qui mangent sur leur balcon ou leur terrasse leur en sont très reconnaissants.

Ah...dis donc !!! y paraît que il n'y aura plus de magasin à l'EMS lorsque la Coop sera partie ! Faux, selon les entretiens que la Municipalité a eus avec la direction de l'EMS, cette dernière nous a garanti qu'elle mettra tout en œuvre afin de remplacer le locataire actuel par un commerce de même type afin que ce secteur reste un lieu d'échange et de vie.

La Municipalité

Album photos

